Observatoire des oiseaux marins et côtiers de la sous-région marine Manche – Mer du Nord

Grand cormoran : bilan de l'enquête 2019 sur des colonies témoins de la sous-région marine

Coordination et rédaction du bilan
Gérard Debout
Groupe ornithologique normand
181, rue d'Auge 14000 Caen

Avril 2020

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
Établissement public du ministère de l'Environnement

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
NORMANDIE

eau seine NORMANDIE

Sommaire

Sommaire 2
Résumé 2
Abstract 2
Remerciements 2
Introduction 3
Les colonies concernées 3
Méthodes 4
Effectifs 4
Productivité 4
Macrodéchets 4
Résultats 5
Les effectifs recensés 5
La productivité 6
Macrodéchets 6
Perspectives 7

Résumé

Un programme coordonné de recensement de différentes colonies de grand cormoran *Phalacrocorax carbo* en Manche a été conduit en 2019. Trois paramètres ont été étudiés : les effectifs nicheurs, la productivité et la présence de macrodéchets. Ce suivi est comparé à ceux effectués auparavant.
Globalement, les effectifs nicheurs connaissent une légère augmentation en 2019 et la productivité est à son niveau le plus bas.

Abstract

A coordinated program of monitoring of different colonies of cormorant *Phalacrocorax carbo* along the Channel was achieved in 2019. Three parameters were studied : breeding numbers, productivity and presence of waste materials. These results are compared with earlier censuses.
The results showed that the breeding numbers increase in 2018, the productivity is low.

Remerciements

Le travail de collecte et d'analyse des données a été financé par l'AFB, l'AESN et le Conseil régional de Bretagne.
Les structures impliquées dans les suivis sont : Groupe Ornithologique Normand, Bretagne Vivante, VivArmor, GEOCA, LPO, CEMO, PNMI, RNNI, PNRA, Mairie Crozon, CECLANT.
Les coordinateurs sont : Gérard Debout, Régis Purenne, Gunter De Smet, Fabrice Gallien, Jérémy Allain, Yann Février et Bernard Cadiou.

Introduction

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un tableau de bord des Aires marines protégées (AMP) et dans la perspective de la création d'un « observatoire des oiseaux marins » par l'Antenne Manche – Mer du Nord de l'Agence française pour la biodiversité (AFB), un suivi coordonné de plusieurs colonies de grand cormoran a été réalisé en 2019 à l'échelle de la sous-région marine Manche - Mer du Nord. Deux objectifs sont visés :

- Obtenir des données sur les effectifs nicheurs ;
- Obtenir des données, là où cela est possible, sur la production en jeunes.

Il faut remarquer que certaines colonies, non strictement littorales, voire même assez éloignées de la côte ne sont pas concernées par ce recensement, bien que les oiseaux qui y nichent exploitent parfois de façon importante le milieu marin.

Lorsque plusieurs effectifs sont proposés, en fonction des dates de recensement, l'effectif maximal est retenu. La météorologie a, parfois, empêché des sorties aux dates les plus favorables.

Les colonies concernées

28 colonies ou sub-colonies sont concernées entre le Finistère et la Seine-Maritime, mais plusieurs résultats des recensements ne nous sont pas parvenus à la date de la rédaction du rapport (début novembre), ce qui est manifestement trop tôt pour obtenir toutes les données : 7 résultats manquent. Nous avons inclus deux colonies du Calvados en milieu d'eau douce mais dont les nicheurs fréquentent le littoral : Blonville et Saint-Samson[1].

Dpt	Secteur	Colonie	Effectifs	Production	Structure
29	Sein et Chaussée		Oui	Non	PNMI
29	Rade de Brest		Oui	Non	PNRA, Crozon, CECLANT
29	Archipel de Molène		Oui	Non	PNMI-RNNI, BV
29	Ouessant et dépendances		Oui	Non	CEMO
29	Région des Abers	Trevoc'h	Oui	Non	BV
29	Pays Pagan		Non	Non	BV
29	Ile de Batz		Non	Non	BV
29	Baie de Morlaix		Oui	Non	BV
22	Trégor nord	Tomé	Oui	Non	LPO
22	Côte du Goëlo	Saint-Riom	Oui	Oui	GEOCA
22	Côte de Granit rose		Non	Non	LPO
22	Baie de Saint-Brieuc	Verdelet	Oui	Non	VivArmor, GEOCA
35	Rade de Saint-Malo	Île Agot	Oui	Non	BV
35	Rade de Saint-Malo	Grand Chevret	Oui	Non	BV
35	Rade de Cancale	Herpin	Oui	Non	BV
35	Rade de Cancale	Rimains	Oui	Non	BV
35	Rade de Cancale	Le Chatelier	Oui	Non	BV
35	Rade de Cancale	Rocher Cancale	Oui	Non	BV
50	Chausey		Oui	Oui	GONm
50	Jobourg	Nez	Oui	Non	GONm
50	Jobourg	Moulinets	Oui	Non	GONm
50	Saint-Marcouf	Île de Terre	Oui	Non	GONm
14	Blonville-sur-Mer		Oui	Non	GONm
14	Saint-Samson		Oui	Non	GONm
76	Estuaire Seine	Secteur 47	Oui	Non	GONm, MdE
76	Pays de Caux	Antifer	Oui	Oui	GONm
76	Pays de Caux	Val-Prêtre/Belleville-s	Oui	Oui	GONm
76	Pays de Caux	Mesnil-Val/Criel-s-M.	Oui	Oui	GONm

[1] Ce sont deux sites pour lesquels le suivi n'est pas financé et qui fait l'objet d'un effort particulier du GONm

Suivi du grand cormoran en période de reproduction sur des sites témoins des sous-régions marines Manche Mer du Nord et mers Celtiques
Localisation des sites suivis

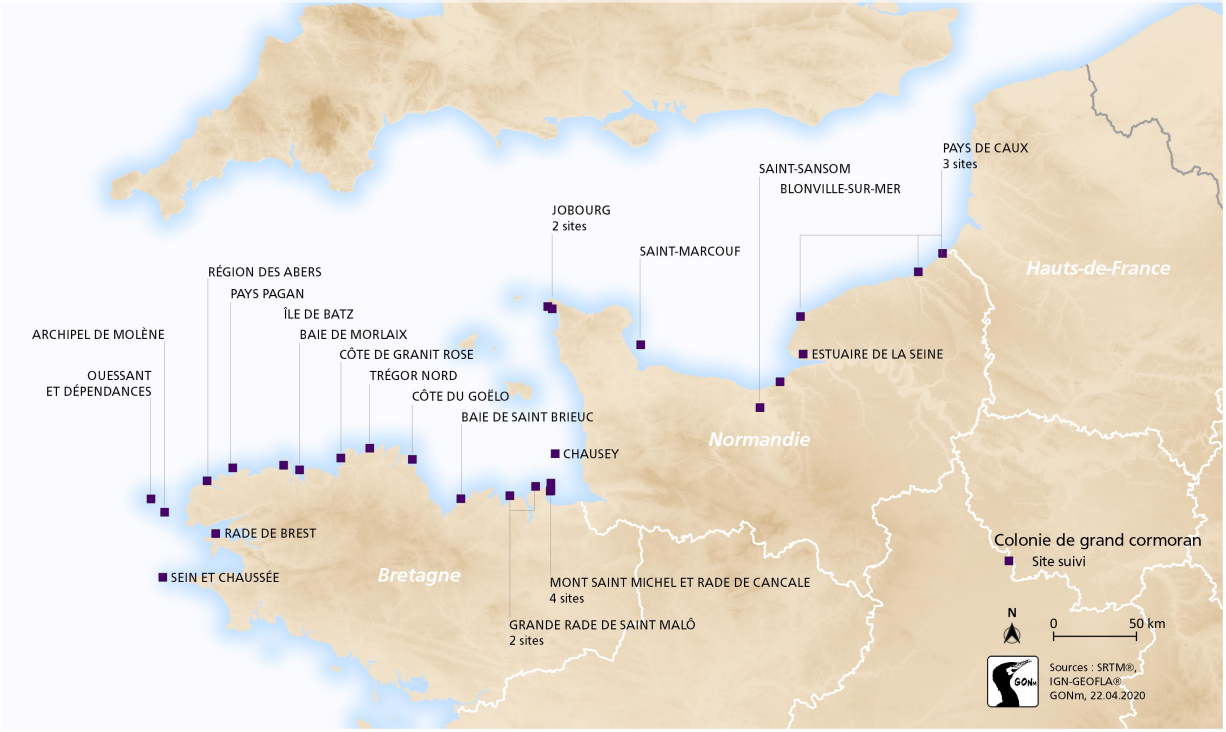

Méthodes

Effectifs

L'unité de recensement est le nid apparemment occupé (NAO) : nid élaboré, vide ou contenant des œufs ou des poussins ou avec un adulte en position de couveur. Lorsqu'il y a deux recensements séparés d'au moins un mois, le nombre estimé de couples nicheurs est la somme de l'effectif de la première visite et des nids nouveaux recensés lors de la seconde visite.

Productivité

Une grande différence dans la valeur des résultats doit être considérée entre les colonies insulaires et les colonies rupestres :

- Sur les îlots, le dérangement lié au débarquement limite forcément le nombre de visites et donc le suivi des nids ; par contre, le contenu des nids est accessible ;
- Sur les falaises, le contenu des nids n'est observable que lorsque les jeunes sont suffisamment grands ; par contre, les nids peuvent être suivis.

Le suivi Productivité n'étant réalisé que sur une colonie en Bretagne, il n'est pas possible d'avoir un indicateur de productivité à l'échelle de la sous-région marine. Seul un indicateur normand est possible.

Macrodéchets

Le recensement des macrodéchets se fait en même temps que le recensement de certaines colonies insulaires où il y a débarquement. Le nombre de déchets visibles est noté par classe, de MD0 (aucun déchet) à MD20+ (plus de 20 déchets visibles)

Résultats

Les effectifs recensés

La comparaison des effectifs des colonies recensées à la fois en 2018 et 2019 montre une augmentation de 8,6 % du nombre de couples nicheurs.

La comparaison des effectifs des colonies recensées à la fois en 2014 et 2019 montre que la baisse constatée les années précédentes se ralentit et une légère reprise s'esquisse, essentiellement due à Morlaix, Saint-Marcouf et Val-le-Prêtre.

Colonie		Effectif nicheur					Variation
		2014	2016	2017	2018	2019	2019/2018
Sein et Chaussée		-	-	11	15	23	+ 53 %
Rade de Brest		-	78	82	85	85	0 %
Archipel de Molène		130	116	101	89	89	0 %
Ouessant et dépendances		-	-	2	3[2]	2	- 33,3 %
Région des Abers	Trevoc'h	72	90	80	73	62	- 15,1 %
Pays Pagan		-	6	-	12	-	-
Ile de Batz		-	-	0	1	-	-
Baie de Morlaix		112	104	135	91	167	+ 83,5 %
Trégor nord	Tomé	-	-	24	29[3]	30	+ 3,5 %
Côte du Goëlo	Saint-Riom	87	-	96	77	81	+ 5,2 %
Côte de Granit rose		-	-	-	32	-	-
Baie de Saint-Brieuc	Verdelet	51	-	54	40	45	+ 12,5 %
Rade de Saint-Malo	Île Agot	-	83	75	69	69	0 %
Rade de Saint-Malo	Grand Chevret	25	14	23	35	15	- 57,1 %
Rade de Cancale	Herpin			0	1	0	- 100 %
Rade de Cancale	Rimains	-	-	46	5	0	- 100 %
Rade de Cancale	Le Chatelier	51	40	0	0	0	0 %
Rade de Cancale	Rocher Cancale			0	28	24	- 14,3 %
Chausey		163	140	161	133	125	- 6 %
Jobourg	Nez	23	5	1	0	0	0 %
Jobourg	Moulinets				35	29	- 17,2 %
Saint-Marcouf	Île de Terre	451	355	354	429	497	+ 15,9 %
Blonville-sur-Mer					130	110	- 15,4 %
Saint-Samson					216	211	-
Estuaire Seine	Secteur 47	119	132	NC	110	140	+ 27,3 %
Pays de Caux	Antifer	51	36	50	50	49	- 2 %
Pays de Caux	Val-le-Prêtre	96	116	85	83	131	+ 57,8 %
Pays de Caux	Mesnil-Val	37	46	52	46	48	+ 4,4 %
Total pour les sites communs aux deux années	2014 et 2016	1330	1194				- 10,3 %
	2014 et 2017	1349		1192			- 11,6 %
	2014 et 2018	1468			1196		- 18,5 %
	2014 et 2019	**1349**				**1309**	**- 3 %**
	2018 et 2019				**1872**	**2032**	**+ 8,6 %**

[2] Ou 4

[3] Ou 30

La productivité

La productivité n'a été mesurée que sur les colonies normandes et dans le Trégor.

La comparaison des effectifs des productivités mesurées pour les quatre années de suivi montre, pour la Normandie, de fortes variations d'une année à l'autre : elle a été encore plus faible en 2019 qu'en 2018 : c'est la plus faible des cinq années d'étude.

Colonie		Productivité									
		2014		2016		2017		2018		2019	
		É	Pm	É	Pm	É	Pm	É	Pm	É	Pm
Côte du Goëlo	Saint-Riom	-	-	-	-	94	1,23-1,37	77	0,8-1,12	75	1,31-1,51
Chausey	Houlée	22	1,14	25	0,96	64	1,19	4	1,14	-	-
Chausey	Petit Romont	18	1,17	3	1	0	-	-	-	-	-
Chausey	Ile Plate	0	-	26	1,08	19	1	42	1,00	42	1,62-1,81
Jobourg	Nez	23	2	5	0	1	3	-	-	-	-
Pays de Caux	Antifer	40	1,7	36	1,5	19-28	1,36-1,74	50	0,80	49	0,02
Pays de Caux	Val-le-Prêtre	50	1,32	102	1,05	30	2,07	82	0,60	121	0,46
Pays de Caux	Mesnil-Val	38	1,1	42	1,67	-		46	0,54	48	1,06
Moyenne des productivités pour les sites normands			1,40		1,21		1,76		0,82		0,69

É = Échantillon
Pm = Production moyenne[4]/nid

Macrodéchets

Nous avons aussi repris les résultats des deux années précédentes (2017 et 2018) : pour chacune des trois années, les macrodéchets n'ont été dénombrés que sur les réserves GONm de Chausey et de Saint-Marcouf.

Site	Année	*Nombre de macrodéchets dans les nids, en nombre absolu*						
		Échantillon	0	1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 50	> 50
Chausey	2017	161	160	1	0	0	0	0
	2018	133	133	0	0	0	0	0
	2019	101	99	2	0	0	0	0
St-Marcouf	2017	337	307	30	0	0	0	0
	2018	402	394	8	0	0	0	0
	2019	299	277	22	0	0	0	0

Site	Année	*Nombre de macrodéchets dans les nids, en pourcentage*

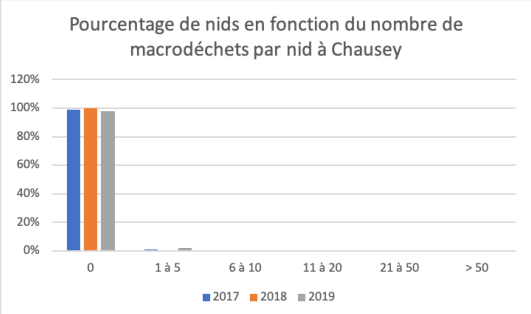

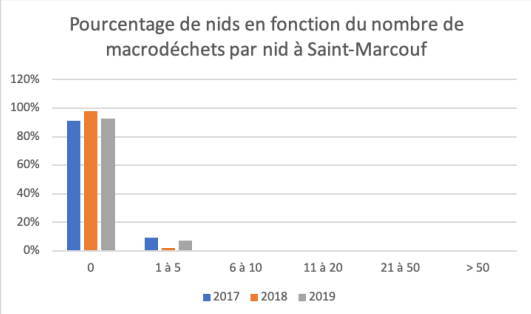

[4] Le calcul de la moyenne se fait selon la formule classique de calcul de la moyenne arithmétique : $m = 1/n(Somme\ Éni * Pmi)$

		Échantillon	0	1 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 50	> 50
Chausey	2017	161	99 %	1 %	-	-	-	-
	2018	133	100 %	-	-	-	-	-
	2019	101	98 %	2 %	-	-	-	-
St-Marcouf	2017	337	91 %	9 %	-	-	-	-
	2018	402	98 %	2 %	-	-	-	-
	2019	299	92,6 %	7,4 %	-	-	-	-

Grand cormoran	Nids sans déchets									
	Saint-Marcouf					Chausey				
Année	2014	2016	2017	2018	2019	2014	2016	2017	2018	2019
Pourcentage	94	98	91	98	93	99	92	99	100	98

Grand cormoran	Nids avec déchets									
	Saint-Marcouf					Chausey				
Année	2014	2016	2017	2018	2019	2014	2016	2017	2018	2019
Pourcentage	6	2	9	2	7	1	8	1	0	2
Indicateur	B	B	B	B	B	B	B	B	TB	B

Valeur de l'indicateur en fonction du % de nids avec des MD, TB = très bon (0%), B= bon (0-25%), Y = Moyen (25-50%), M= Mauvais (50-75 %), TM= Très mauvais (>75%).

Les nids de grand cormoran contiennent très peu de macrodéchets, voire pas du tout, lors d'un examen rapide effectué au moment du recensement des nicheurs. 2019 est une année où les nids en macrodéchets est le moins faible, particulièrement à Saint-Marcouf : toutefois, mais ce pourcentage demeure à un niveau extrêmement faible et les nuances observées d'une année à l'autre n'ont pas de signification biologique.

Perspectives

Le grand cormoran est une espèce d'intérêt patrimonial ; la population littorale française est presque exclusivement cantonnée à la mer de la Manche, de la Somme au Finistère.

Cette population, qui a initialement profité des mesures de protection de l'espèce et des sites de reproduction grâce à l'action du GONm et de la SEPNBC (devenue BV), connaît désormais des difficultés importantes puisque nous n'avons toujours pas retrouvé le niveau de 2014, malgré la légère reprise observée en 2019.

Il est donc important de suivre annuellement les colonies de grand cormoran en Manche, d'identifier quels sont les facteurs de déclin et d'estimer leur importance respective.